

Aux Sablettes, les paillotes ouvrent... doucement

Après des lenteurs administratives, un seul de ces établissements très prisés des vacanciers a enfin démarré sa saison. Les autres devraient suivre, normalement...

Les paillotes, c'est charmant, surtout l'été... Après un retard de la municipalité dans l'attribution de l'exploitation des trois établissements « au bord de l'eau » et de leurs lots de plage, aux Sablettes, dû à des lenteurs administratives et des recours (lire nos précédentes éditions), une seule, pour l'heure, est ouverte.

Le délégataire du Carré Plage accueille, depuis une petite dizaine de jours seulement, les estivants qui souhaitent se rafraîchir, casser la croûte ou louer un transat. L'exploitant n'en est pas à sa première saison ici, et il relativise : « C'est vrai qu'on a pris du retard et qu'il y a forcément un

manque à gagner. Mais en juin, le temps n'était pas idéal, alors... » Alors ça console un peu. Il espère en revanche que ce week-end, la météo aidant, marquera pour son équipe le début d'une saison riche et belle.

Un litige avec la municipalité

Le chalet suivant, son voisin, est toujours fermé. Un retard de livraison de matériel, nous dit-on. Mais il devrait ouvrir ses portes dans les jours à venir.

Encore un peu plus loin, les choses semblent plus compliquées, mais pas désespérées. Des ouvriers s'activent encore pour finir de « ressusciter » l'endroit qui, il y a près de deux ans, avait

été totalement détruit par un incendie. En lieu et place, deux beaux chalets sont sortis de terre. Mais il semble qu'un litige oppose la Ville et un candidat, au sujet de l'exploitation de la plage pour la location des transats. L'affaire devrait passer devant le tribunal administratif le 4 juillet. D'ici là, difficile d'avoir une idée de la date d'ouverture. Probablement dans les jours qui suivront...

Mais ce genre de considérations passera sûrement très au-dessus de la tête des clients potentiels qui, en venant dans ces paillotes, ne pensent qu'à une chose : se détendre, les pieds dans le sable...

J. P.

jpoillot@nicematin.fr



L'été a pris du retard... « Heureusement », seraient tentés de dire les exploitants des lots de plage des Sablettes. Mais le rush des grandes vacances est imminent, et dans ce genre d'endroit, on n'aime généralement pas trop se marcher sur les pieds...

(Photo Dominique Leriche)

Interview express

Jean-Jacques Taurines, conseiller municipal

« Une bibliothèque de la plage, inédite dans le Var »

Une bibliothèque de la plage va prendre place, cet été, à Saint-Elme. Tous les détails avec Jean-Jacques Taurines, conseiller municipal, chargé de la littérature et de la musique auprès de Florence Cyrulnik, ajoutée à la culture et au patrimoine.

Quel est le concept de cette bibliothèque, comment cela s'organise ?

Pour se rapprocher de la population estivale et même locale qui fréquente la plage des Sablettes, nous avons décidé d'installer une bibliothèque de la plage au 1^{er} étage de la base nautique de Saint-

Elme, avec un accès direct depuis le front de mer par un escalier. Elle sera ouverte du 3 juillet au 31 août, du mercredi au samedi de 9 h à 13 h. 2 500 documents seront disponibles ; livres, CD, DVD et revues seront accessibles à tous, gratuitement. Ils pourront être consultés sur place mais aussi emportés. Pour cela, nous délivrerons une carte découverte sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Elle donnera le droit d'emprunter six documents pour une durée de 15 jours. Cette carte est également valable dans les autres bibliothèques

de la ville (1). L'objectif est donc d'amener la culture pour que les gens ne bronzent pas idiots. La formule que nous mettons en place est inédite dans le Var.

Il sera donc possible de ramener les documents dans d'autres endroits ?

Il y aura cinq points où les gens pourront déposer les livres pendant les heures de fermeture de la bibliothèque de la plage, notamment l'après-midi : la base nautique Saint-Elme, l'office du tourisme au parc Braudel, l'espace accueil jeunes (parc Braudel), la librairie-presses des Sablettes



et le bar Le Palais des Sables. Dans ces cinq endroits, il y aura des paniers pour déposer les retours.

PROPOS RECUEILLIS PAR R. N.

1. Le Clos Saint-Louis, Pierre Caminade, le Bibliobus et la médiathèque André-Chédid.